



Le Centre national de la musique publie, pour la première fois, un baromètre de l'emploi dans la musique et le spectacle vivant.

A l'occasion du MaMA musique et convention, le Centre national de la musique (CNM) publie pour la première fois ce jeudi 17 octobre une vision statistique détaillée de l'emploi en 2023 dans l'édition musicale, l'édition phonographique, le spectacle vivant privé et le spectacle vivant public, sur la base de données que lui a confiées Audiens¹.

Cette étude brosse le portrait d'un **secteur en croissance** (en nombre de structures) de 19% depuis 2019, avec **26 975 entreprises répertoriées** et relevant à **91,4% du spectacle vivant** (qui regroupe dans cette étude l'ensemble des activités artistiques²), dont 48,2% pour le spectacle vivant privé et 43,2% pour le spectacle vivant public.

Ces entreprises sont majoritairement de petites structures, réparties sur l'ensemble du territoire. En effet, seules 26% d'entre elles emploient plus de 50 salariés ou plus, **le plus grand nombre des structures comptant entre 11 et 50 salariés (34%)**, une tendance qui s'observe sur chacun des champs d'activité, à l'exception de l'édition phonographique où 32% des entreprises ont plus de 50 salariés. **Plus des deux tiers de l'ensemble de ces structures sont situées en région**, avec seulement 30% d'entreprises en Île-de-France, une répartition toutefois différente si l'on observe la seule édition musicale, où ce dernier chiffre monte à 80% des structures.

L'emploi intermittent est globalement prédominant sur l'ensemble du secteur et en hausse de 12% depuis 2019 (contre une hausse de 10% du nombre total de contrats, tous types confondus, sur la même période), même si l'édition musicale compte à l'inverse 58% de contrats permanents (CDI ou CDD). Malgré une **faible part de contrats en CDI, ils génèrent la majorité de la masse salariale** dans chacun des champs observés : les CDI représentent ainsi 16% des contrats dans l'édition phonographique mais génèrent 77% de la masse salariale, c'est 6% de CDI dans le spectacle vivant privé pour 32% de la masse salariale de ce secteur, 15% de CDI dans le spectacle vivant public pour 54% de la masse salariale, et 42% de CDI dans le spectacle vivant privé pour 90% de la masse salariale.

Concernant la typologie des personnes travaillant dans le secteur observé, il est intéressant de noter que **les salariés permanents** (en CDI ou CDD, hors intermittence) y sont tendanciellement jeunes, **40% d'entre eux ont moins de 30 ans, et plutôt féminins**, avec 56% de femmes en emploi permanent dans le spectacle vivant privé, 59% dans le spectacle vivant public, 49% dans l'édition phonographique et 54% dans l'édition musicale. La **part des femmes est en revanche inférieure**

¹ Les données sont issues des bases Audiens, groupe de protection sociale paritaire à but non-lucratif. Elles sont issues de déclarations sociales nominatives.

² Parmi les entreprises du spectacle vivant, les entreprises dites "musicales" ayant embauché au moins un artiste de la musique et du chant sur l'ensemble de la période d'observation représentent entre 80% et 90% des effectifs salariés et de la masse salariale du périmètre d'observation.

à **40% dans les contrats d'intermittence**, quel que soit le secteur observé, et tombe même à 29% pour l'édition musicale et l'édition phonographique. Des **disparités salariales défavorables aux femmes** demeurent également, tant dans les cachets que dans les salaires, quel que soit le secteur d'activité observé.

Le baromètre étudie enfin plus spécifiquement la situation des **artistes, dont la quasi-totalité est sous contrat d'intermittence**. Les **femmes artistes sont globalement sous-représentées**, quoique que quasiment aussi nombreuses que les hommes pour la seule pratique du chant (49%). Surtout, elles perçoivent des **cachets en moyenne plus bas que les artistes masculins**, quelle que soit leur pratique artistique.

Il sera intéressant d'observer l'évolution de ces différents chiffres sur les années à venir, notamment du point de vue de la répartition femmes/hommes ou encore de la part d'emplois permanents dans la filière. Le Centre national de la musique souhaite pérenniser la sortie de cette étude et cette première édition devrait ainsi être suivie de mises à jour régulières.

Contacts presse :

Centre national de la musique

Nathalie Leduc

Responsable de la communication

E : presse@cnm.fr

T : 01 83 75 26 53

Opus64 – Valérie Samuel

Aurélie Mongour

Attaché presse

E : a.mongour@opus64.com

T. 01 40 26 77 94